



Estimation maison par notaire

Par **Gate62**, le **03/09/2025** à **11:28**

Bonjour

Mon propriétaire vient de m'annoncer que , comme il approche les 65 ans , il doit faire estimer la maison dans laquelle je suis par un notaire mais que je ne dois pas m'inquiéter rien ne va changer pour moi.

Dois-je quand même m'inquiéter?

Pourquoi faire estimer le logement ?

Cordialement